ANNEE 2016

Date de parution : Octobre 2016

COMMUNE DE TROCHE

BULLETIN MUNICIPAL 2016

LE MOT DU MAIRE

Michel AUDEBERT

La première phase de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), commencée début Janvier 2016 et qui consistait en l'analyse « diagnostic du territoire » , est terminée.

La restauration des vestiaires au stade : les travaux de toiture, plomberie, isolation avec plaques de liège et pose de portes isolantes sont terminés. Nos deux agents Fabrice et Sébastien ont parachevé cette remise en état en carrelant les espaces douches et en repeignant le sol et les murs intérieurs.

Concernant la restauration de l'église, seule la maçonnerie reste à faire ; celle-ci est prévue de Mars à Mai 2017. Vous êtes nombreux à avoir déjà répondu à notre appel à souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour financer ce projet. Je remercie vivement tous les donateurs pour leur précieux soutien.

Les travaux autour de la halle, trottoirs en béton désactivé et la pose de poteaux avec chaine, sont également terminés.

L'ancienne cabine téléphonique a été aménagée en cabine à livres. Après avoir lu un livre ne le rangez pas au grenier ou au sous sol dans des cartons ou ne le jetez pas. Faites le vivre en le déposant dans cette cabine pour qu'il soit lu par d'autres.

Du 5 au 13 Novembre, afin de commémorer le centenaire de la première guerre mondiale 14/18, deux expositions se tiendront à Troche : la première a pour thème « les hôpitaux militaires à l'arrière du front » et la seconde concernera les soldats locaux.

Je remercie les familles qui ont prêté des objets et des documents concernant cette période. Une première conférence sur l'hôpital de Vigeois, animée par Mme Marie-Hélène Chastre, se tiendra le 05 Novembre et une deuxième conférence sur « la condition des femmes » durant ces années de mobilisation, présentée par Mr Jean-Michel Valade, se tiendra le 11 Novembre.

Le 1er Janvier 2017 la nouvelle communauté de commune du « Pays de Lubersac – Pompadour » va voir le jour. Son siège sera à Lubersac dans l'immeuble de l'ancienne pharmacie Ducloux place de l'horloge. Cette Com/Com, qui sera composée de 31 conseillers (Troche en aura deux : le Maire et le 1er Adjoint), aura deux compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace et le développement économique ; quatre compétences optionnelles : l'assainissement – la construction et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire –la politique du logement et du cadre de vie – les actions sociales d'intérêt communautaires (maison de santé et petite enfance) et trois compétences facultatives : l'incendie et le secours – l'aménagement numérique – les actions à caractères touristique et de loisirs.

Enfin je souhaite la bienvenue à Mr Didier Jabouyna, notre nouveau boulanger pâtissier, qui reprend la boulangerie. « Le Fournil de Troche » doit ouvrir avant fin Octobre. Tous mes vœux de réussite l'accompagnent dans cette entreprise.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

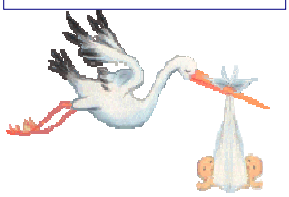

Le 06/10/2015 : **Emilio BRAUN,** de Mathieu BRAUN et Mélissa BISSOFI

Le 16/02/2016 : **Romane BARDON**, de Franck BARDON et Angélique ROULIN

MARIAGES

Le 30/01/2016 : **Séverine JUDDE** & **Jean-Michel DAURES**

Le 26/03/2016 : **Corine BINET & Miroslaw JARMOSZKO**

Le 02/07/2016 : **Edith DUSAUTOIR** & **Jean-Louis WILLEM**

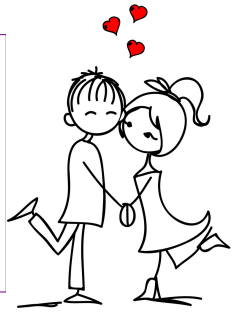

DECES

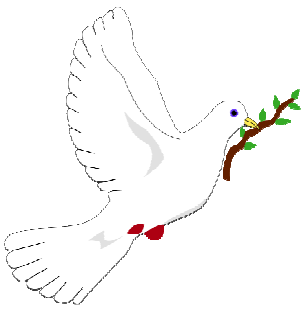

Le 17/09/2015 : **Gérard LORNAC** à TROCHE

Le 09/10/2015 : **Claude GERAUD** à EAUBONNE (95)

Le 13/02/2016 : **Sylvie BESSEAUD épouse GUIARD** à LIMOGES (87)

Le 16/03/2016 : **Adrienne dite Andrée COUSTY** veuve CHADEAUX à BRIVE

Le 06/05/2016 : **Marie LACHEZE veuve SUBREGIS** à ST ASTIER (24)

Le 23/05/2016 : **Simone LEBOZ ép MAXIMEM** à SENS (89)

Le 30/05/2016 : **Jeanne DUPUY épouse CHAUPRADE** à TROCHE

Le 07/07/2016 : **Marcelle BONNEL Veuve VIDEAU** à TULLE

Le 16/07/2016 : **Louis LACHEZE** à BEYSSENAC

Le 04/09/2016 : **Georgette LACHAUD Veuve Borie** à UZERCHE

LE BUDGET : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

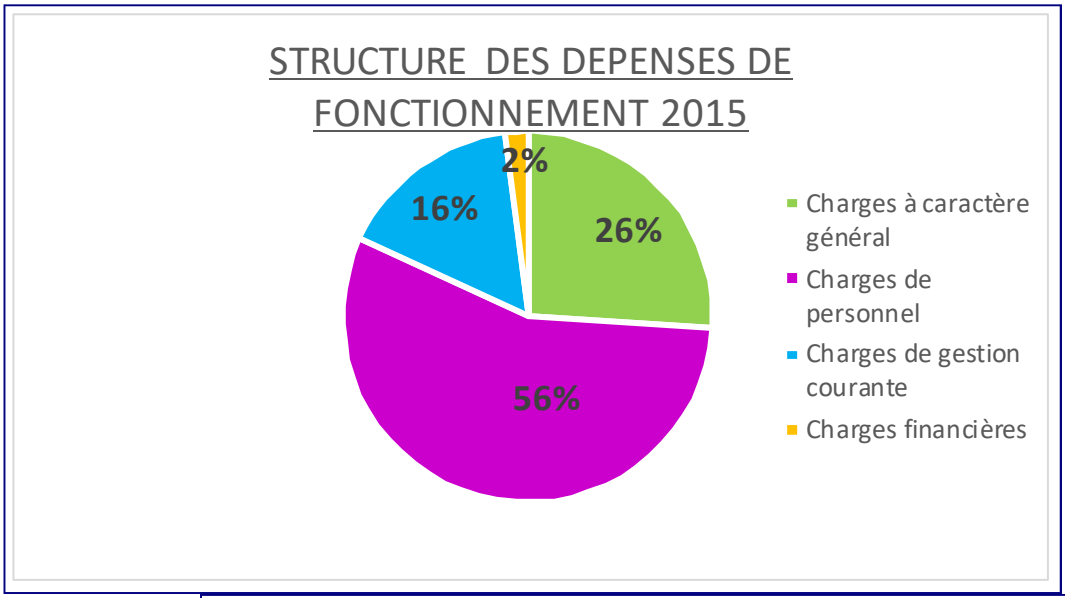

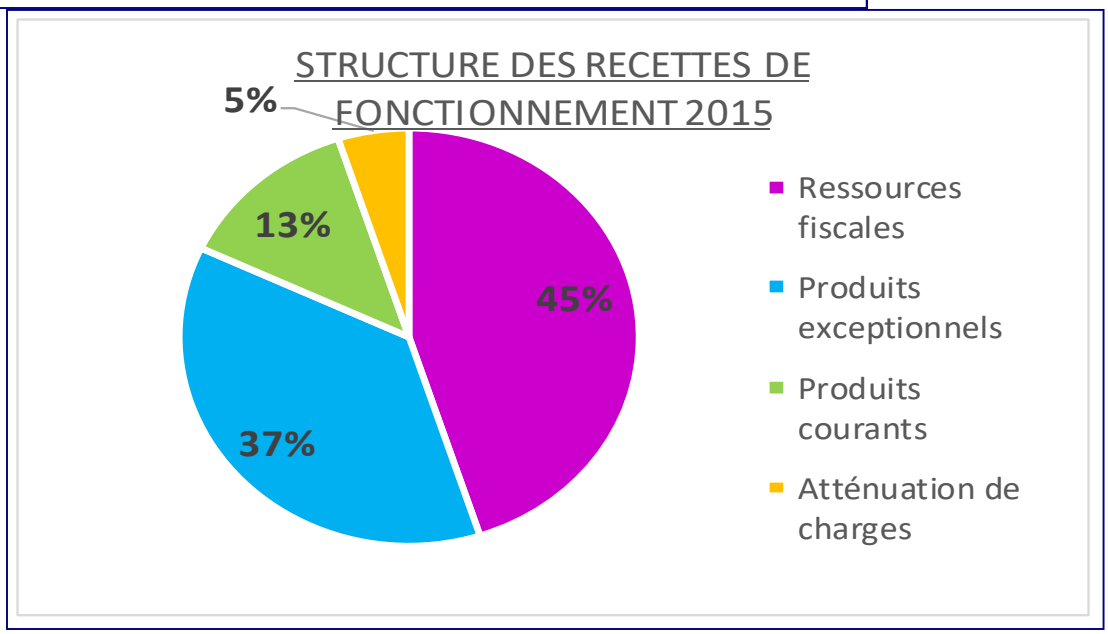

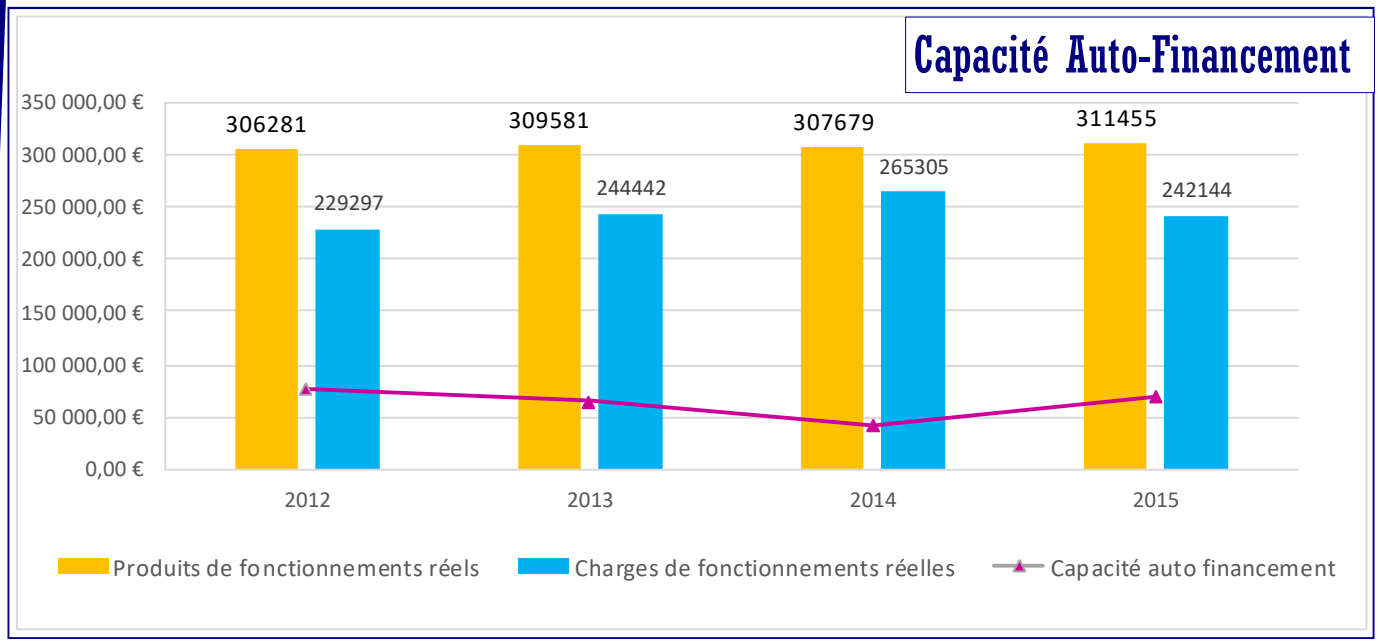

LE BUDGET : INVESTISSEMENT 2016

RECETTES	
Virement fonctionnement	67.280,64
Solde exécution investissement	10.314,50
Couverture besoin investissement	81.764,05
Reste à réaliser	2.850
Nouvelles Subventions	16.597
Fond de Compensation TVA	5.459
Amortissement 1/5 Centre secours Vigeois	1.444
Emprunt Travaux Eglise	60.000
Vente Terrain	4.000
TOTAL	**249.709,19**

DEPENSES	
Reste à réaliser N-1	94.928,55
Emprunts	31.127
Nouvelles dépenses à engager	123.653,64
TOTAL	**249.709,19**

LE BUDGET : FONCTIONNEMENT 2016

RECETTES	
Atténuation de charges	13.500
Produits services	3.000
Impôts et taxes	135.000
Dotations et participations	111.753
Autres produits de gestion courante	38.640
Résultat reporté	86020.64
TOTAL	**387.913,64**

DEPENSES	
Charges à caractère général	116.825
Charges de personnel	144.725
Autres charges de gestion courante	43.159
Charges financières	14.480
Virement à la section d'investissement	68.724,64
TOTAL	**387.913,64**

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24/09/2015

POINT SUR LE PAB

Le conseil municipal retient à l'unanimité le devis du cabinet DUBROCA LETRANGE pour le levé topographique de la rue du Reclos du Père, pour un montant de 690€ TTC.

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2015

La redevance d'occupation du domaine public pour la société FINAGAZ s'élève à 128,99€, et pour France Télécom à 1.208,07€.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune www.troche.fr sera prochainement en ligne. Tous les présidents d'associations de la commune sont sollicités à faire parvenir en mairie, les photos concernant des manifestations ou à l'adresse troche.internet@orange.fr.

FDEE

La possibilité de transférer la compétence Eclairage public à la Fédération Départementale d' Electrification et d'Energie (FDEE) n'est pas envisagée dans l'immédiat par le Conseil.

AD'ap

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport de l'Agence Des Collectivités (ADC) pour la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite des bâtiments communaux. Ces travaux concernent 6 Etablissements Recevant du Public (ERP) Salle des associations, salle des fêtes, mairie agence postale, bureau stade de foot, vestiaires stade de foot, église et 2 Installations Ouvertes au Public (IOP) le stade et le cimetière. La durée des aménagements est fixée à 3 ans et sont estimés par l'ADC à 5900€ TTC.

EAU POTABLE

Les résultats de l'analyse d'eau potable effectuée à la mairie, le 8 Juillet 2015 ne présentent aucune anomalie et sont satisfaisants.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 17/11/2015

PLU

Dans le cadre de l'étude du PLU, l'Agence Des Collectivités a été retenue pour un montant de 29.250€ TTC. L'option d'évaluation environnementale est possible pour un montant de 2.250€HT si la DREAL le demande.

LOYERS 2016

Au 1er Janvier 2016, les loyers des logements communaux seront augmentés de 0.08% - taux maximal autorisé par l'INSEE.

AFFAIRE LEPORTIER

Une facture d'un montant de 960€TTC est présentée au conseil, correspondant à des frais de provision pour le cabinet SCP GOUT DIAS, dans le cadre de l'affaire LEPORTIER.

FUSION COM COM Pompadour/ Lubersac

Dans le cadre de la loi NOTRE, la proposition du préfet de la Corrèze pour la fusion des communautés de communes du Pays de Pompadour et celle de Lubersac Auvézère est acceptée à la majorité des membres présents.

GROUPAMA

Il est présenté au conseil, un chèque d'un montant de 234,40€ correspondant au remboursement du remplacement par l'entreprise FEYDEL de la vitre cassée, salle des associations.

INSTANCE COORDINATION AUTONOMIE (ICA)

Les communes de Vigeois, Orgnac et Perpezac le Noir ayant rejoint la communauté de communes du Pays d'Uzerche qui a la compétence autonomie, ont l'obligation d'intégrer l'ICA d'Uzerche. L'ICA de Vigeois sera dissoute au 1er Janvier 2016. Le conseil municipal décide que la commune de Troche rejoindra à cette date l'ICA de Lubersac.

SIRTOM

Les ordures ménagères de la commune (salles, associations) vont désormais être taxées dans le cadre de la redevance spéciale soit 0,0235€/L.

BOITE À LIRE

La société ORANGE procède au retrait de la cabine téléphonique sur la place. Le Conseil municipal envisage (après accord) d'utiliser cette cabine comme boîte à lire.

BORNE VETEMENTS RELAI

Une borne de récupération de vêtements sera installée prochainement sur la commune sur le parking du stade.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22/01/2016

CONVENTION DE COMMUNES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Beyssac dans le cadre de l'utilisation en commun de matériel d'entretien des espaces verts.

MODIFICATIONS STATUTS COM-COM

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire a souhaité prendre la compétence « Médiathèque » et a donc modifié ses statuts. Le Conseil Municipal accepte les nouveaux statuts communautaires.

SUBVENTION COLLEGE LUBERSAC

Mr le Maire indique à l'assemblée que 12 élèves du collège de Lubersac, habitant la commune de Troche, vont effectuer pour 8 un voyage culturel à Rome et les 4 autres une sortie au ski dans le courant du mois de Mars. Le Conseil Municipal décide d'octroyer 50€ par élève afin d'atténuer la part financière restant à la charge des familles respectives.

FRAIS DE CANTINE ECOLE VIGEOIS

Afin d'alléger la part restant à la charge des familles, le Conseil Municipal accepte de participer aux frais engendrés par 3 élèves de Troche pour la restauration scolaire, à hauteur de 1,50€ par élève et par repas, et ce à compter de la rentrée 2016/2017.

SUBVENTION ECOLE POMPADOUR

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que sept élèves de l'école de Pompadour, habitant la commune de Troche, vont participer à une classe de Découverte dans les châteaux de la Loire. Le Conseil Municipal décide d'octroyer 50€ par enfant afin d'atténuer la part financière restant à la charge des familles respectives.

GARANTIE MAINTIEN SALAIRE

Considérant qu'une hausse des cotisations du contrat de prévoyance MNT intervient au 1er Janvier 2016, le Conseil Municipal accepte d'augmenter de 2€ la participation communale.

REVISION CONTRAT STOCKAGE INFORMATIQUE

Mr le maire indique à l'assemblée qu'une sauvegarde externalisée est nécessaire pour protéger les données des logiciels. Le CM accepte le devis d'une capacité de 5Go (actuellement 2,85Go sont nécessaires) de l'entreprise Informatique Distribution d'un montant mensuel de 23,88€TTC.

COM-COM : REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la communauté de communes de Pompadour, pour la mise à disposition d'agents communaux pour intervenir à la maison de l'enfance communautaire.

RECENSEMENT

Monsieur le maire indique que la population de Troche, en vigueur au 1er Janvier 2016, est de 558 personnes.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22/03/2016

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA FDEE19

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de participation aux frais de fonctionnement, à hauteur de 4.400 € de la FDEE19, au titre de l'année 2015. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de sa mise en recouvrement par les services fiscaux.

PLU : INTEGRATION DU CONTENU MODERNISE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à la décision du 09 Octobre 2014 d'élaborer un PLU sur la commune Troche, un nouveau décret relatif à la modernisation du PLU est apparu, entrant en vigueur au 1er Janvier 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se prononcer en faveur de l'intégration du contenu modernisé du PLU.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN CLOCHES

Mr le Maire soumet à l'approbation du CM le renouvellement du contrat d'entretien annuel des cloches par la SAS CESSAC à Ussac. Ce contrat d'un an pour un montant de 130 € HT peut être reconduit dans la limite de cinq années. Le CM, après en avoir délibéré, accepte le contrat d'entretien des cloches.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs, les créances à recouvrer, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré arrête les résultats définitifs tels que suivent : Résultat définitif : +86 020,64€

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	**257 645,65 €**	**187 003,31€**
Recettes	**425 430,34€**	**105 239,26€**

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22/03/2016

TAUX D IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité des membres présents, d'augmenter uniformément de 1% l'ensemble des taux 2015 de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières pour l'année 2016, à savoir :
Taxe d'habitation : 8,15% (base : 619 700)
Foncier bâti : 10,16 % (base : 368 800)
Foncier non bâti : 78,90% (base : 46 000).

SUBVENTION CLASSE DE NEIGE A CHAMONIX ECOLE DE VIGEOIS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un élève de Troche est concerné par une classe de neige organisée par l'école primaire de Vigeois à Chamonix en 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer 50 € pour cet élève afin d'atténuer la part financière restant à la charge de sa famille.

REMBOURSEMENT GROUPAMA

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un chèque émis par l'entreprise GROUPAMA D'OC, assurance contrat Villassur, d'un montant de 201,55 €. Ce remboursement de frais correspond aux réparations d'une vitre de la salle des Associations brisée le 30 Janvier 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce chèque.

VOTE SUBVENTIONS COMMUNALES

Il a été proposé à l'assemblée de statuer sur les demandes de subventions faites à la commune pour les inscrire au budget. Le montant total est de 8.000€.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12/04/2016

VOTE DU BP

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif tel qu'élaboré avec la commission des finances. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le budget primitif 2016, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes à 387.913,64€ pour la section d'exploitation et à 249.709,19€ pour la section d'investissement.

TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le résultat des appels d'offres lancés par la commune auprès des divers artisans concernés par la restauration de l'église dans le cadre du Mécénat qui va être lancé avec la Fondation du Patrimoine. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de la réalisation de ce projet tel que défini par le dossier technique établi par le CAUE de la Corrèze. Le plan de financement arrêté est le suivant : Coût HT de l'opération : 75.819,59€
Coût TTC de l'opération : 90.983,51€
Subvention sollicitée auprès du Département de la Corrèze (60%) : 45.491,75€ (CTA)
Part restant à la charge de la commune 30.327,84€ HT
Trésorerie : fonds propres de la commune et emprunt.
Une subvention auprès du Département de la Corrèze dans le cadre du Contrat Territorial d'Aménagement signé le 19 Décembre 2014 est sollicitée.

SUBVENTION FNACA

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une demande de subvention a été déposée par la FNACA pour un montant de 150€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer la somme de 150€ à l'association.

SUBVENTION ECOLE DE LUBERSAC

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que trois élèves de Troche vont effectuer un séjour au Futuroscope. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, d'octroyer 50€ par élève afin atténuer la part financière restant à la charge de leurs familles respectives.

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'en raison de la difficulté d'accès pour entretenir certains terrains communaux, l'écopaturage pourrait être une solution. Pour cette année, 2 vaches vont être mises en pâture, à titre gratuit, dans ces parcelles. Les personnes possédant des bovins/ovins peuvent faire leur demande pour l'année prochaine.

FINAGAZ

Depuis le 01/04/2016 le tarif du gaz, dans le cadre de la DSP, est de 7,30centimes€/kWh.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 17/06/2016

SUBVENTION CUMA

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention de la CUMA Cantonale de Vigeois. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer 100€ au titre de l'année 2016.

ASSURANCE EXPO 14-18

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'exposition organisée par la commune en Novembre 2016, sur le thème du centenaire de la première guerre mondiale, nécessite une assurance des objets et documents loués, un devis a été demandé à GROUPAMA.
Monsieur le Maire présente un contrat assurance dommages expositions, d'un montant de 150€ TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette assurance.

SDIS : CONVENTION DE DISPONIBILITE SPV

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'effectif du personnel de la commune compte deux sapeurs-pompiers volontaires. A ce titre, la commune peut conclure avec le SDIS une convention afin de préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et pour Formation des sapeurs-pompiers volontaires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de conclure une convention avec le SDIS.

CDC FAST

Un montant de 181 € ayant été indument perçu par CDC FAST, ce dernier a remboursé la commune de Troche au moyen d'un chèque que Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce remboursement d'un montant de 181€.

EGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux de restauration de l'Eglise vont débuter début Juillet pour se terminer en Mai 2017. L'appel à souscription de la fondation du patrimoine est lancé.

ASSIGNATION EN JUSTICE LEPORTIER

Le Conseil Municipal est informé qu'une provision de 960€ est demandée par l'avocat concernant le litige opposant la commune à l'administré Place du Marronnier.

CIMETIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un fichier est en cours d'élaboration pour recenser informatiquement les concessions.

EXPOSITION 14-18

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre de la préparation de l'exposition de Novembre 2016 consacrée à la rétrospective sur la guerre de 14-18, une conseillère municipale a été amenée à avancer des frais de reprographie, pour un montant de 34 €uros. Ce montant lui sera remboursé au moyen d'un mandat en sa faveur.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 17/06/2016

FDEE19 : RETRAIT DE 5 COMMUNAUTES DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19), s'est prononcé favorablement concernant les demandes de retrait formulées par les Communautés de Communes suivantes : Lubersac, Auvezère, Canton de Mercoeur, Canton de Saint Privat, Canton de Beynat, Sud Corrèzien.

Monsieur le Maire indique que ces Communautés de Communes vont restituer la compétence « électrification » à leurs Communes pour leur permettre ensuite d'adhérer directement à la FDEE 19. Elles pourront ainsi, si elles le souhaitent, transférer leurs compétences en matière d'éclairage public ou d'infrastructures de recharge des véhicules électriques à la FDEE 19. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que les Communautés de Communes citées se retirent de la FDEE 19.

FDEE19 : RETRAIT DE LA COMPETENCE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19), a décidé de retirer des statuts de la FDEE 19 la compétence « communications électroniques » et de rajouter en contrepartie un nouvel article qui permettra à la FDEE 19 de réaliser, en tant qu'établissement public de coopération compétent pour la distribution public d'électricité, les infrastructures souterraines des lignes téléphoniques dans le cadre des opérations coordonnées de dissimulation des lignes aériennes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts de la FDEE 19

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : acceptation des projets d'arrêté et de statuts du futur établissement public : Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour

Monsieur le Maire, après avoir donné lecture du dossier transmis par Monsieur le Préfet, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les projets d'arrêté et de statuts de la future Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les termes du projet de l'arrêté préfectoral du 09 Juin 2016, ainsi que le projet de statuts s'y rapportant, concernant le projet de fusion des communautés de communes de Lubersac-Auvézère et du Pays de Pompadour.

FEDERATION DE LA LIBRE PENSEE

Monsieur le Maire expose une demande de la fédération de la libre pensée 19, ayant pour objet la mise à disposition de locaux lors d'obsèques civiles. Après délibération, le Conseil Municipal décide de mettre gracieusement à disposition des participants aux obsèques civiles, la halle sise Place du Marronnier à Troche.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 05/08/2016

REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le montant de la redevance occupation domaine public par France Télécom s'élève à 1.164,84€.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Faisant suite à l'acceptation du projet d'arrêté et des statuts de la future ComCom du Pays de Lubersac Pompadour, monsieur le Maire soumet à l'assemblée la possibilité d'un accord local concernant la composition du futur Conseil Communautaire. La proposition fixerait à 31 le nombre de délégués communautaires et à 5 le nombre de vice-présidents. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à cette proposition.

ACQUISITIONS FONCIERES PROPRIETE SEGUY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en vente, par les consorts SEGUY, de terrains situés dans le Bourg de Troche. Il précise que certains pourraient présenter un intérêt pour la commune.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir 3 lots destinés à : l'élargissement de voirie Allée des Ecoles, la finalisation de la mise en place du Parcours Santé et la sécurisation du carrefour de l'Allée des Ecoles avec la Rue de la Grillère.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES VESTIAIRES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que suite à la visite du chantier des vestiaires par la commission des travaux, il s'avère que des travaux de finitions sont nécessaires pour finaliser correctement ce projet : peintures des murs et des sols. Ainsi les deux devis de la SAS H.BOURDEIL, s'élevant respectivement à 1.011,31€ et 1.020,96€ TTC sont acceptés.

TRAVAUX ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'ADAP il convient de goudronner les accès des équipements sportifs situés au stade municipal (accès parking personne à mobilité réduite aux vestiaires, accès à la buvette, accès au multi-stade).
Pour ce faire, il présente à l'assemblée une facture de Colas Sud-Ouest, d'un montant de 1.281,60€ TTC, correspondant à la fourniture d'enrobés, à mettre en place par les agents. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette facture.

TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture de l'entreprise Jean-Marie FREYSSINET SAS, d'un montant de 9.518,50€HT, correspondant aux travaux de mise en sécurité qu'il a commandés, afin de permettre le déroulement de cette manifestation cycliste traditionnelle de l'Ascension.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant le bien-fondé de ces travaux, accepte cette facture pour le montant indiqué.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 20/09/2016

TRANSFERT DE COMPETENCES A LA FDEE 19

Monsieur le Maire présente au Conseil la possibilité de transférer à la FDEE 19, les compétences éclairage public (partie maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public) et infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

Le conseil municipal accepte ces deux transferts qui seront effectifs au 1er Janvier 2017.

EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'EGLISE ET DU PLAN D'AMENAGEMENT DE BOURG

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réaliser deux emprunts pour compléter les financements des travaux de rénovation de l'église pour un montant de 80.000€ et ceux du Plan d'Aménagement du Bourg programmé pour la Rue du Reclos du Père pour 50.000€.

Le Conseil Municipal retient la proposition du Crédit Agricole Centre France, emprunts pour une durée de 10 ans au taux fixe de 0.65%.

MODIFICATION FACTURE ISOVIE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que des modifications sont intervenues sur la facture présentée par l'entreprise ISOVIE concernant le projet de rénovation des vestiaires. Ces modifications sont relatives au taux de TVA (20% et non 5,5%) et à la main d'œuvre omise. Le Conseil Municipal accepte la nouvelle facture pour un montant 7.878€ HT.

DEVIS LIMOUSIN INCENDIE

Faisant suite à la visite annuelle de l'entreprise Limousin Incendie dans le cadre des vérifications des dispositifs de lutte contre l'incendie, un devis pour un montant de 300€ HT est présenté au Conseil Municipal. Ce devis correspond au changement de 2 extincteurs à eau (club house et salle des fêtes) + d'une alarme incendie (mairie).

Le Conseil Municipal accepte ce devis pour le montant indiqué.

DEVIS BOITE A LIRE

Monsieur le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise FEYDEL concernant la réparation de la vitre de la cabine téléphonique transformée en boite à lire, pour un montant de 145,56€ HT. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE ECOULEE

JUILLET 2015 : Animation Miel et Abeilles

AOUT 2015 : Prairie Fleurie

SEPTEMBRE 2015

Formation aux Premiers Secours Civiques du personnel de la Communauté de Communes du Pays de Pompadour

OCTOBRE 2015 : Travaux voirie

NOVEMBRE 2015 : Deuil national suite aux attentats de Paris.

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE ECOULEE

DECEMBRE 2015 :
Illuminations créées par les agents communaux, Noël des enfants

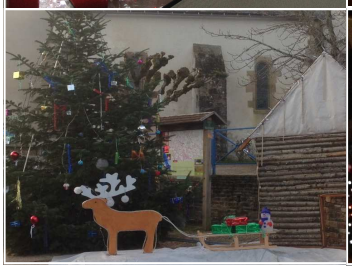

JANVIER 2016 : Vœux du Maire à la population

FEVRIER 2016 : Repas des Ainés

MARS 2016 :
Déroulement de la démarche PLU débutée en Janvier 16

PLU Troche Plan Local d'Urbanisme

AVRIL 2016 :
Mise en place de l'Eco pastoralisme (entretien par des animaux de terrains communaux difficiles d'accès)

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE ECOULEE

MAI 2016 :
Commémoration 08 Mai

JUIN 2016 :
Finition des abords de la Halle

JUILLET 2016 : Pose d'une clôture logement 5av des 3 Roches

AOUT 2016 :
Rénovation Vestaires Stade

SEPTEMBRE 2016 : Rénovation de l'Eglise dans le cadre d'un Mécenat participatif en partenariat avec la fondation du Patrimoine

LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE TROCHE

ALIMENTAIRE	COUSTY Jean-Marie	Mépiaud 19230 TROCHE
AUDIOVISUEL	BARDON Franck	11 Tréfouilleras 19230 TROCHE
BATIMENT (platrier peintre)	DEMARTY Pierre	La Mégie 19230 TROCHE
BTP	MTB MOURY	20 Place du Marronnier 19230 TROCHE
BOULANGERIE Nouveau	JABOUYNA Didier	8 Av des Trois Roches 19230 TROCHE
CAMPING	Le Domaine Vert	Les Magnes 19230 TROCHE
CENTRE EQUESTRE	Ecuries des Colombes	Lavaud 19230 TROCHE
CHAMBRES D'HÔTES	CROUZILLAC Martine	La Petite Brunie 19230 TROCHE
	VERVISCH Jürgen BOSSU	4 Tréfouilleras 19230 TROCHE
COUTURE	JANVIER Pascale	21 Av des 3 Roches 19230 TROCHE
DECORATION	LASTERNAS Karine	Le Dognon 19230 TROCHE
ESPACES VERTS	WRIGHT Heith	4 Av des Couades 19230 TROCHE
	LACHAUD Stanislas	5 Le Puy 19230 TROCHE
MACONNERIE	LACOUR Jean-Francis	Lachaud 19230 TROCHE
	ROCHE Laurent	Av de Pompadour 19230 TROCHE
MECANIQUE	FRANCOLON Patrick	Le civadeau 19230 TROCHE
MENUISERIE	FEYDEL Cyril	Chantegril 19230 TROCHE
NETTOYAGE	La Corrézienne	9 Av de la Genette 19230 TROCHE
NEGOCE VINS	GUINDRE Thierry	2 Tréfouilleras 19230 TROCHE
PEPINIERE	GAUMY Laurent	2 Av des Couades 19230 TROCHE
PHOTOGRAPHIE	HERNANDEZ Sandrine	Le Puy 19230 TROCHE
RESTAURANT	La Table de TROCHE	9 Place du Marronnier 19230 TROCHE
TOUS TRAVAUX	LANTERNA Laurent	15Place du Marronnier 19230TROCHE
	DE SA BARBOSA José	Av de la Genette 19230 TROCHE

LA VIE ASSOCIATIVE

TROCHE CYCLO NATURE

La saison cycliste étant presque terminée, l'occasion nous est donnée de tirer un bilan de nos activités. Fin Novembre 2015, nous avons organisé un loto avec l'amicale des chasseurs qui comme d'habitude a été une réussite. Le lendemain avait lieu l'assemblée générale du club avec une grosse participation suivie d'un repas gratuit à la Table de Troche pour remercier tous les bénévoles pour leurs aides précieuses toute l'année (signaleurs, motards…).

Les manifestations courses cyclistes organisées par Troche Cyclo pour 2016 :

- 1er Mai : Seilhac le lac
- 5 Mai : Troche, avec la participation de la Table de Troche (un de nos partenaires)
- 19 Juin : Madrange avec le championnat régional du contre la montre
- 10 Juillet : La Grange Vieille succès énorme avec la fête du cochon, randonnée cycliste pédestre, jeux pour enfants, pêche, aéromodélisme, expo photos, peinture, jeux ancien, suivi d'un repas cochon de lait cuit dans les fours à pain, haricots blancs à la couenne… 487 Repas.
- 23 Juillet : Pompadour • 31 Juillet : Beyssac • 14 Août : St Robert • 15 Août : Le Lonzac

2 courses annulées pour cause de sécurité (St Cyr les Champagnes et St Sornin Lavolps).

Les effectifs sont en augmentation : 35 licenciés. Des résultats normaux pour un petit club : 15 places de 1er et 70 places dans les 5 premiers.

Je peux donc dire que 2016 a été une bonne saison même si tout n'a pas été parfait. Un club qui ne fait pas de bruit et que l'on respecte au niveau départemental et régional.

Championnat Régional à Madranges Notre Minime champion du chrono

Grand prix St JUNIEN

Championnat Départemental Espagnol

Pour terminer je tiens à remercier tout particulièrement ceux qui aident tout au long de l'année financièrement et matériellement, signaleurs et partenaires, municipalités qui contribuent à la bonne marche du club. **Le président, André DUPUY**

TROCHE GYM TONIC

Nous voici reparties pour une nouvelle saison autour de DOMINIQUE, nous les anciennes, vous les nouvelles et vous aussi les futures adeptes, pour une séance hebdomadaire les mercredis à 20H30. Un travail sérieux nous y attend avec steps, ballons, bâtons, poids, élastiques.. et aussi abdominaux, étirements et chorégraphies dans une ambiance conviviale et détendue.

L'effort et le rire y font bon ménage ! Venez toutes et tous nous rejoindre. Nous vous assurons de passer un moment fort enrichissant physiquement et moralement.

Bien sportivement.

La Présidente,
Muriel DUPUY

AMICALE DES CHASSEURS

La Société communale des Chasseurs de Troche a tenu en Juillet deux assemblées générales. La première, le 1er Juillet, était consacrée au bilan de la saison de chasse 2015-2016, et au renouvellement du bureau de l'association. Avec 18 chevreuils et trois sangliers prélevés, des lièvres, bécasses et palombes bien présents et cinq lâchers de faisans et perdreaux, la saison cynégétique a été satisfaisante, et le bilan financier reste, à l'instar des années précédentes, à l'équilibre. Seule ombre au tableau, une ambiance morose et une dégradation des relations entre les sociétaires.

Après ce bilan, l'ensemble du bureau étant démissionnaire, les adhérents présents ont procédé à un vote pour constituer une nouvelle équipe. Ont été élus : Mr Georges Vayne, président, Mr Jean-Paul Pradaux, secrétaire, Mr Thierry Bordas, trésorier, Mr Pierre Lornac, vice président, Mr Henri Sarre, secrétaire adjoint, Mr Olivier Ancelin, trésorier adjoint.

Une seconde assemblée, le 22 juillet, convoquée par le bureau nouvellement élu, a été l'occasion de présenter le programme de la future saison de chasse. Les lâchers de gibiers seront reconduits à l'identique de la saison précédente, et le prix des cotisations reste inchangé à 35e. Plusieurs manifestations sont prévues: Loto le 19/11, Belote le 14/01, un repas dans le courant de l'été 2017.

Le président, Georges VAYNE et les membres se tiennent à votre disposition pour tout renseignement (adhésion, dégâts de gibiers, demandes de piégeage...).

ENTENTE TROCHE-VIGEOIS

Les clubs de football de TROCHE et de VIGEOIS ont fait ballon commun durant la saison sportive qui s'achève. A l'issue de la saison 2014/2015 s'est imposée la nécessité qu'il y avait de créer cette entente notamment devant la difficulté majeure que chaque club rencontre à savoir, le recrutement de nouveaux joueurs.

A ce jour, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir créé cette Entente puisque l'équipe A termine championne de la Corrèze 3ème Division, 1ère de sa poule de 3ème Division ce qui lui permet d'accéder à la 2ème Division pour la saison 2016/2017 et ½ finaliste de la coupe des Communes. Quant à l'équipe B qui évolue en 4ème Division elle termine 8ème de sa poule. Un bilan de fin de saison très savoureux et encourageant pour l'avenir.

Merci à tous les acteurs de cette réussite, joueurs, entraîneurs, dirigeants, sympathisants, avec une mention particulière pour l'engagement des joueurs qui se sont mobilisés tous les week-ends pour défendre avec fierté les couleurs de nos communes respectives et à la municipalité pour la continuité qu'elle met à améliorer les infrastructures qui sont mises à la disposition du club et des équipes que nous recevons. Une nouvelle étape se profile pour nos clubs puisque du statut d'entente on va passer au statut de fusion rendue nécessaire du fait de notre accession en division supérieure. **Les Co-Présidents Odile BERROCAL - Damien DECHERF**

EQUIPE A

EQUIPE B

LA VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE FOOT

EVF 19 regroupe quasiment 200 enfants, dont 35 filles, issus des clubs de Auvézère, Chamberet, Concèze, Troche, Uzerche et Vigeois. 16 équipes ont disputé les différentes compétitions proposées dont 4 au niveau régional (U13F, U15, U17 et U17F).

Cette année encore, nos jeunes pousses ont récolté de nombreux titres : en championnat pour les féminines (Champion en U13F et U17F) et en coupe pour les garçons (Vainqueurs du challenge U11 et de la coupe PITCH départementale U13, finalistes en coupe de la Corrèze U17) mais aussi pour les filles qui remportent la finale de la Coupe de la Corrèze U17F. A noter la sélection de Charlotte Mazalaigue en équipe du Centre Ouest, pour les Interligues qui ont eu lieu à Vichy! Coté manifestations, un déplacement à Bordeaux a été organisé pour assister au match Bordeaux / St Etienne et, bien évidemment, le traditionnel stage de Pâques qui a vu la participation de 145 enfants.

A noter la très bonne prestation de notre équipe U17 qui termine 5ème en Promotion d'Honneur Ligue du Centre Ouest, 2ème en 1ère Division District de la Corrèze et finaliste de la Coupe de la Corrèze.
BRAVO à tous ces jeunes, à leurs éducateurs qui se sont investis tout au long de la saison.

AMITIE DES TROIS ROCHES

Notre association à poursuivi ses activités tout au long de l'année 2015 .
Nos adhérents au nombre de 42 actuellement ont participé aux différentes manifestations proposées :
7 mai 2015 : Assemblée Générale où nous avons pu échanger les idées et avis de nos amis suivie d'un apéritif et d'un repas à la TABLE DE TROCHE
23 mai 2015 : Journée portes ouvertes avec EXPO VENTE de loisirs créatifs, goûter et rafraichissements offerts par Nicole et Michelle
7 Juin 2015 : VIDE GRENIER au Stade Municipal avec possibilité de déjeuner sur place. Nous avons reçu 58 exposants (nombre en progression par rapport à 2014). Malheureusement les visiteurs/acheteurs n'étaient pas très nombreux
19 juin 2015 : Repas à l'Auberge de SAINT SOLVE et après-midi récréative
24 octobre2015 : A la demande de nos adhérents, nouveau repas à l'Auberge de SAINT SOLVE au menu COUSCOUS et après-midi récréative
10 décembre 2015 : Repas dansant dans notre salle des associations préparé par les bénévoles et offert par notre « club ». Au menu choucroute à volonté et animation musicale par notre ami « Dédé le Troubadour »Très bonne ambiance et nombreux participants (Meuzac, Lubersac, Beyssenac, Vigeois)

Et toujours nos réunions des 2ème et 4ème jeudi de chaque mois . Activités : jeux de société, cartes, partie de pétanque (selon le temps) et à la demande atelier de créations de loisirs créatifs (mosaique, carte en 3 D,collage …..)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus (la cotisation est de 17 € pour l'année) Nicole 06 81 25 91 18 ou Michelle 06 11 95 03 85. A bientôt le plaisir de vous rencontrer.

COMITE DE JUMELAGE

Voyage en Allemagne

Dans le cadre des rencontres annuelles, 2016 était donc une année de voyage pour le comité de jumelage. Nous avons passé un weekend de Pentecôte très agréable dans notre commune jumelle.

C'est un groupe de 35 personnes qui s'est rendu à Oberelsbach, pour certains en voiture particulière, pour d'autres en autocar de grand tourisme. Monsieur le maire de Pompadour, Alain Tisseuil, participait à la visite avec sa famille.

Après un « Bonjour » joyeux accompagné de bière locale, comme lors de chacune de nos rencontres, les visiteurs ont rejoint leurs familles d'accueil. Certains retrouvaient des amis de longue date, d'autres découvraient le village, ses maisons et leurs habitants et la chaleur de leur accueil.

Puis ce fut le déroulement du programme sur le weekend :

- Visite du musée de la pipe à Oberelsbach, musée unique en Allemagne.
- Excursion à Bad Königshofen, ville de bains de la région, avec visite de son centre thermal et ascension du clocher de son église.
- Casse-croûte local avec dégustation de bière dans un village de la région.
- Promenade sur un sentier pédagogique de l'eau.
- Soirée festive avec repas, discours et échanges de cadeaux et convivialité joyeuse.
- Petite randonnée avec pique-nique dans le parc de biosphère Rhön dont Oberelsbach est le centre administratif.

Et bien entendu, moments chaleureux en famille, et visites privées de la région et de ses sites remarquables. Une fois encore, tous les participants se sont dits enchantés de leur séjour, de leurs découvertes et de l'amitié ressentie.

Samedi 13 mai : Soirée du jumelage. Repas, échanges de cadeaux, spectacle de danse folklorique et convivialité

LA VIE ASSOCIATIVE

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

Le Pays d'art et d'histoire intervient à Troche

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la commune de Troche organise pour le 11 novembre 2016 plusieurs événements : expositions, conférences... A cette occasion, le Pays d'art et d'histoire a été sollicité par la mairie pour la mise en page des panneaux de l'exposition « Mémoire trochoise ».

Les autres actions de l'année 2016

Le Pays d'art et d'histoire s'est agrandi avec la labellisation de Ségur-le-Château et la fusion de Venarsal avec Malemort.

Deux livrets enfants ont été inaugurés en juin 2016 : les « Explorateurs Sainte-Féréole » et « Explorateurs Beyssenac » réalisés en partenariat entre les communes, l'école ou l'accueil de loisirs. Ces livrets, véritables outils de médiation créés par les enfants et pour les enfants, sont disponibles gratuitement en mairie et dans les offices de tourisme.

Cet été, 53 animations ont été organisées : visites guidées, randonnées, visites théâtralisées, visites nocturnes, descentes en canoë, animations enfants... Plus de 1 400 personnes ont suivi les médiateurs du patrimoine sur les différentes activités du programme estival.

De nouvelles visites ont été mises en place : les visites secrètes. Elles permettent de découvrir des lieux habituellement fermés au public. Des journées photographes amateurs ont aussi été organisées afin d'enrichir la photothèque du Pays d'art et d'histoire et d'améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux.

Le partenariat avec EDF a été renforcé par la mise en place d'ateliers pédagogiques et de visites guidées du barrages du Saillant.

Les médiateurs du patrimoine continuent leurs interventions dans les cadres scolaire et périscolaire pour faire découvrir le patrimoine local aux enfants (une centaine d'interventions en 2016).

L'exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors ! » continue son itinérance dans les différentes communes labellisées. A ce jour, plus de 5 600 personnes, (incluant 2 500 écoliers) ont visité l'exposition.

En fin d'année, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise organise le séminaire national des animateurs de l'architecture et du patrimoine sur « la médiation de l'architecture et du patrimoine auprès de la jeunesse ». Près de 150 personnes, venant de toute la France sont attendues à Allassac mi-décembre.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

INSTANCE DE COORDINATION ET AUTONOMIE LUBERSAC SANTE

Depuis le 1er janvier 2016, le service mandataire de l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Vigeois est transféré à **l'Instance de Lubersac : Céline MAZEAUD 05/55/98/71/25**
Cela n'entraîne aucune rupture du service mandataire, ni aucune démarche pour les adhérents qui pourront bénéficier aussi des activités de leur nouvel organisme référent.

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Un Voisineur est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. Voisiner : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille…) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée).

Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.
Voisiner c'est SURTOUT faire parti d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau 'Voisineur' et le réseau 'Bavard'âge'. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : Voisineur : Familles Rurales porte l'action, Bavard'âge : la MSA.

Une enquête de besoin va être mise en place afin de définir les besoins en visite. Toute personne intéressée pour devenir bénévole pour effectuer les visites sera la bienvenue.
Ce dispositif est mis en place sur 14 communes du territoire : Ségur le Château, Saint Eloy les Tuileries, Beyssenac, St Julien le Vendômois, St Martin Sepert, St Pardoux Corbier, Montgibaud, Benayes, Lubersac, St Sornin Lavolps, Beyssac, Arnac Pompadour, Troche, Concèze.

Pour tout renseignement :
Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole contacter :
Lubersac Santé au 05 55 98 71 25 - lubersacsante@yahoo.fr

Familles Rurales au 05 55 26 86 49 – crfamillesrurales19@orange.fr

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

TROCHE ♦ 1914 - 1918 Du 5 au 13 Novembre 2016

Le Maire et son Conseil Municipal ont souhaité participer à la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

A cet effet, deux expositions vous seront proposées du 5 au 13 Novembre 2016, à TROCHE.

La première, en salle des associations est l'œuvre des Archives Départementales de la Corrèze. Son thème « les Hôpitaux de Guerre : du Front vers la Corrèze ». Plusieurs hôpitaux étaient répartis sur nos cantons : Uzerche, Vigeois (bourg et château du Repaire)., Lubersac, Beyssac (Chartreuse du Glandier). Ils accueillaient dans la sécurité de « l'arrière » les soldats blessés au Front. Vous sera également proposé un résumé généraliste de la Grande Guerre, grâce au visionnage de films historiques d'époque retraçant les phases successives du conflit.

Madame Marie-Hélène CHASTRE illustrera cette exposition lors de sa conférence, le samedi 05 Novembre, en développant le rôle tenu par l'Hôpital de guerre de Vigeois.

La Seconde exposition, en salle du Conseil Municipal et dans le hall de la mairie est un hommage aux soldats trochois, qui pour beaucoup, ont donné leur vie pour la Patrie. Des hommes, femmes, enfants, qui ont contribué , chacun, chacune, à l'effort de guerre, ont assumé la vie politique économique, sociale et familiale durant cette période.

Notre volonté est de faire vivre cette « Mémoire Trochoise », d'honorer nos grands-parents, arrière-grands-parents pour les sacrifices accomplis. Elle nous permet de mieux connaître le passé de notre commune, de comprendre la vie de celle-ci et ainsi de fortifier le lien social qui nous unit.

L'exposition vous informe sur Troche, à la veille de la guerre : recensement nominatif de 1911, évolution démographique de la commune ainsi que sur les deux batailles majeures de l'année 1916 : la Somme et Verdun. Elle retrace la vie de nos soldats, de leur famille, au travers d'objets, de documents, de courriers, de décorations, témoins des années passées à la guerre que les familles trochoises ont bien voulu nous confier. Nous les en remercions chaleureusement. Ils sont classés dans les vitrines, agencés en fonction des thèmes : « 1914 : Des tensions internationales à la guerre en Europe », « 1915-1916 : Des expériences combattantes inédites », « 1917-1918 L'expérience des civils et les sorties de guerre », respectant le déroulé de la guerre.

Des cartes géographiques illustrent le contexte général de cette guerre. Sur une carte du Front, nous avons fait apparaître le lieu de décès de chacun des soldats trochois morts au Champ d'Honneur.

Afin de mieux appréhender la réalité du quotidien des familles, durant ces années de guerre et en particulier dans notre campagne, Monsieur Jean-Michel VALADE, historien, donnera une conférence le vendredi 11 Novembre à 16h sur le thème « 1914-1918 : l'évolution de la condition féminine dans un département rural de l'arrière : la Corrèze.

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Expositions -Conférences
Entrée Gratuite

PROGRAMME

Samedi 05 Novembre 2016 : 15h Salle des Associations, **Conférence** par Mme Marie-Hélène CHASTRE « Les Hôpitaux de Guerre : Vigeois »

Du Dimanche 06 au Jeudi 10 Novembre 2016 de 10h-12h et 14h-18h

Visite libre des expositions :

- « La Mémoire Trochoise » Salle du Conseil Municipal
- « Hôpitaux de Guerre : du Front vers la Corrèze » Salle des Associations

Exposition itinérante des Archives Départementales

Vendredi 11 Novembre 2016 : 16h Salle des Associations, **Conférence** par Mr Jean-Michel VALADE « 1914-1918 : L'évolution de la condition féminine dans un département rural de l'arrière : la Corrèze »

Samedi 12 Novembre 2016 10h-12h et 14h-20h Visite libre des expositions, Salle des Associations et salle du Conseil Municipal

Dimanche 13 Novembre 2016 14h-17h

Visite libre des expositions, Salle des Associations et salle du Conseil Municipal

En partenariat avec

Plan Local d'Urbanisme : Une démarche de projet

Instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain dite loi SRU du 13/12/2000, le Plan Local d'Urbanisme remplace les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS). Outil de gestion, le PLU organise le cadre de vie à l'intérieur du territoire communal.

Le PLU de TROCHE devra répondre à 3 grands principes :

- Equilibre entre aménagement, protection et mise en valeur du patrimoine architectural et paysager.
- Sauvegarde de l'environnement par une utilisation économe et équilibrée des espaces et la prise en compte des risques.
- Diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale de l'habitat, en prévoyant des capacités d'accueil suffisantes pour la satisfaction des besoins présents et futurs pour les logements mais aussi pour les activités
-

Le PLU s'organise en 4 étapes :

- Analyse et Diagnostic du territoire
- Elaboration du PADD
- Elaboration du Dossier réglementaire
- Enquête publique

Le PADD : Plan Aménagement Développement Durable est un projet politique fixant les objectifs de développement de la commune.

CONCERTATION

Approbation

La CONCERTATION est une étape essentielle du PLU : la parole aux habitants.

2 niveaux de concertations :

- Concertation à caractère technique : réunions de travail avec le comité de pilotage et les personnes ressources, réunion de validation avec les PPA (Personnes Publiques Associées) entretiens et stratégies.
- Concertation à destination du public : Animation de réunions publiques et notes d'information dans les médias locaux et sur le site internet de la commune(www.troche.fr)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour l'élaboration de son PLU la commune à choisi le bureau d'étude **ADC** (MALEMORT) suite à appel d'offre.

Il est aidé pour cette mission par :

- **Rural Concept** (CAHORS) qui a en charge la réalisation de l'étude agricole et le volet environnemental.
- **Regards Croisés** (LIMOGES) est chargé lui de la partie paysager avec le diagnostic territorial et l'élaboration du PADD.

Le comité de pilotage pour mener à bien le PLU est constitué de : Michel AUDEBERT – André DUPUY – Guy LACHAUD – François SERMADIRAS – Marie Christine BURG – Philippe BORDES – Pierre JUDDE – Georgette JOUHANNAUD.

L'élaboration du PLU comprend 4 phases distinctes :

- **Phase 1 : Réalisation du diagnostic communal.**

C'est le point de départ de l'étude qui permettra de mettre en avant les enjeux du territoire. Ce diagnostic consiste à récupérer des données auprès des services de l'état , de la région et du département. C'est aussi un travail de terrain en concertation dans un premier temps avec le comité de pilotage, afin d'avoir un regard nouveau sur le territoire.

Lors de cette phase, 3 réunions thématiques ont eu lieu :

- **« Habitat et structuration urbaine »** 11 Février 2016, plusieurs sujets ont été évoqués Développement urbain – Parc de logement – Cadre de vie – Gestion environnementale de l'habitat – Le foncier.
- **« Activités et déplacements » :** 25 Février 2016, Analyse des déplacements urbains – Analyse de l'offre économique – Analyse du monde agricole – Analyse de l'offre touristique.
- **« Environnement et paysage » :** 10 Mars 2016, Les unités paysagères – Les caractéristiques physiques du territoire – Milieux naturels et biodiversité –La ressource en eau

Une réunion commune sur le thème **«Agriculture »** a été organisée le 4 Février 2016 et a permit la rencontre avec les exploitants.

- Dans les jours à venir nous allons attaquer la **phase 2 « Elaboration du PADD et des scénarii de développement ».** Ce document est la clé de voute du PLU.

- Puis dans les mois qui suivront arrivera **la phase 3 « Traduction règlementaire du PADD ».** Elle consiste en l'élaboration des Orientations d'Aménagement, de Programmation et de Règlements (graphique et écrit). Le règlement du PLU recense 4 grands types de zones : Urbaine (U) – À Urbaniser (AU) – Naturelle (N) et Agricole (A).

- **La phase 4** concernera l'élaboration du projet. Elle est destinée à l'arrêt, à l'enquête publique et **à l'approbation.**

Conclusion

L'aboutissement du PLU et sa validation devraient intervenir au courant 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

COLLECTE DES VÊTEMENTS USAGES

Avec Le Relais 23, faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires : entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le recyclage des textiles usagés. Son objectif premier est la création d'emplois pour les personnes en difficulté par le biais d'une activité écologique de recyclage de matières.

Afin que vos dons soient valorisés au mieux, ils doivent être protégés dans des sacs bien fermés de moins de 50 L (pour ne pas être salis et pouvoir passer facilement dans le bac de chargement des conteneurs).

Une borne d'apport volontaire de textiles est à votre disposition sur le parking du stade de foot.

Dès maintenant, vous pouvez y déposer :

- Vêtements et linge de maison propres et secs.
- Sacs, jouets et chaussures en bon état ou facilement réparables

LE RELAIS nous avons raison de croire en l'Homme — EMMAÜS NE PAS SUBIR TOUJOURS AGIR — www.lerelais.org

PREVENIR UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée…).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- **Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.**
- **Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.**
- **N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.**
- **Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.**

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX PROFESSIONNELS A TROCHE

Réouverture de la boulangerie par Mr **JABOUYNA Didier**, boulanger patissier, dernière semaine d'Octobre.

LA CABINE A LIVRES

Transformation de la cabine téléphonique en cabine à livres. Libre Service.

Vous avez lu un livre
et il vous a plu ?
Alors ne le jetez pas,
déposez-le dans la cabine
et prenez-en un autre...

DEPOT DE LIVRES A TROCHE

Un dépôt de livres de la Bibliothèque Départementale de Prêts est à votre disposition en salle du Conseil Municipal. Un stock de livres reçus en dons est également empruntable.

Horaires d'ouverture aux jours et heures d'ouverture de la mairie. (Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 9h-16h, Mercredi 9h-13h et Samedi 9h-12h).

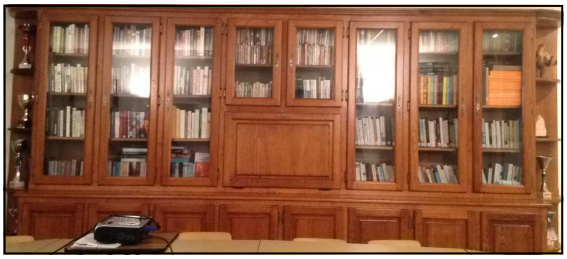

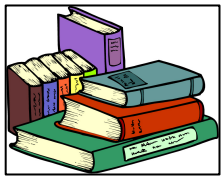

Le Conseil Municipal de TROCHE remercie chaleureusement les enfants de Mr et Mme DOUSSAUD (Martine GAUMY, Henri DOUSSAUD et Jean-Pierre BIOULOU) pour leur don de livres.

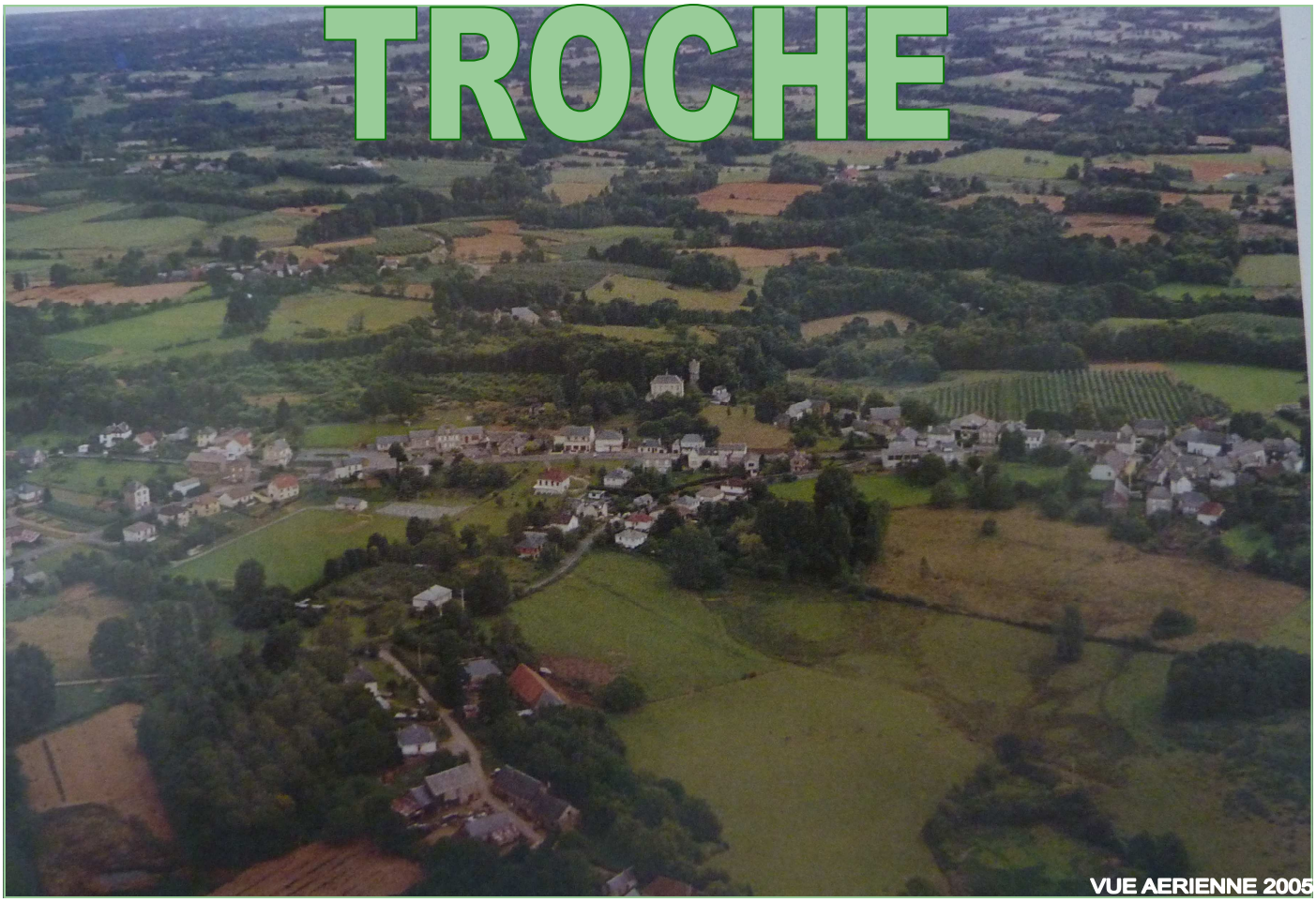

HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi 9h-16h
Mardi 9h-16h
Mercredi 9h-13h
Jeudi 9h-16h
Vendredi 9h-16h
Samedi 9h-12h

HORAIRES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi 9h-13h
Mardi 9h-13h
Mercredi 9h-13h
Jeudi 9h-13h
Vendredi 9h-13h
Samedi 9h-12h

Mairie de TROCHE

38 Avenue des 3 Roches
19230 TROCHE
Tél 05-55-73-36-19 Fax 05-55-98-73-34
mairie.troche@wanadoo.fr
www.troche.fr